

# GAINNEVILLE Le maG

Journal municipal n° 98 • Avril 2024

## Plantations au parc Vallès



# sommaire

4-5 • dossier



6-8 • les brèves



9-10 • cadre de vie



11-13 • loisirs



14 • vie locale



15 • tribunes libres / état civil / en images

16 • agenda

Mairie de Gainneville  
Place du 8 mai 1945  
76700 Gainneville  
Tél. : 02 32 79 59 59  
www.gainneville.fr

## les supports numériques officiels de la commune

Afin de faire circuler au mieux l'information numérique, la commune de Gainneville dispose de quatre supports numériques officiels

Un site internet  
gainneville.fr



Une page Facebook  
Commune de  
Gainneville



Merci aux  
982 abonnés.

Un site dédié à la bibliothèque  
bibliogainneville.fr



À partir duquel il est possible de réserver  
des livres et de vous tenir informés des  
activités.

Un compte Panneau Pocket

Il suffit de télécharger  
gratuitement  
l'application sur votre  
Smartphone et de  
choisir Gainneville  
comme favori. Ce  
système Panneau  
Pocket ne récolte pas  
les données person-  
nelles.



Gainneville, Le maG  
Avril 2024

Directeur de la publication :  
Martial Galopin

Rédaction et mise en page :  
Anne Biáis

Photos :  
Benoît Langlois, Poppies for  
Tommies, Lætitia Dupoirier

Impression :  
Petite Presse -  
Parc de l'Estuaire  
7, avenue du Cantipou  
76700 Harfleur

Tirage : 1 200 exemplaires

## Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Depuis maintenant 4 ans, nous mettons tout en œuvre pour garantir et améliorer le cadre de vie de nos habitants, pour rendre à la ville son attractivité via un dynamisme retrouvé, et pour rendre celle-ci agréable à vivre et à habiter.

Toutes nos actions, nos projets, visent à la satisfaction des besoins de la population, dans le respect de l'intérêt général, et à offrir des services publics de qualité.

Pour ce faire, nous avons élaboré un budget pour l'année 2024 volontaire, constructif et optimiste.

Ce Budget Primitif voté le 12 mars dernier constitue le socle financier sur lequel s'appuient nos ambitions pour l'année à venir.

Malgré les défis liés aux fluctuations économiques, au contexte inflationniste, aux contraintes et aux baisses de dotations décidées par l'État, nous maintenons et créons des services essentiels à la vie de notre communauté (développement des animations jeunesse, installation de mobiliers urbains, maintien et développement des actions en direction des seniors...), tout en veillant à contenir les dépenses de fonctionnement.

Le budget 2024 traduit également notre engagement à investir dans des projets structurants pour l'avenir de Gainneville (développement de la bibliothèque, maison de santé, protection des espaces communaux...). À ce titre, la municipalité a voté la réalisation de travaux de sécurisation sur le terrain de la Plaine de Paix (réalisation d'un talus, installation d'un portail coulissant et d'un portique) afin de dissuader l'installation illicite des gens du voyage à cet endroit. Si ce dispositif ne peut être considéré comme LA solution, il demeure une solution. Et il est toujours préférable, à notre sens, d'agir que de ne rien faire, contrairement à ce que professent les membres de l'opposition, fidèle à leur immobilisme, qui ont refusé de voter les délibérations correspondantes. Chacun jugera.

Devant les défis financiers auxquels nous sommes confrontés, le conseil municipal a pris la décision de ne pas augmenter la part communale de la fiscalité. Car nous pensons, avec mon équipe municipale, que nous devons être vigilants à ne pas alourdir la charge fiscale des Gainnevillais, respectueux de notre engagement à être responsables, et vigilants quant à la gestion des finances locales et à l'acceptabilité de l'impôt local.

Tenir cet engagement n'est pas simple. C'est un effort constant, notamment des services municipaux et des élus. Tenir cet engagement demande chaque jour d'interroger les dépenses de fonctionnement que nous faisons pour assurer une saine gestion budgétaire de la Commune, une saine gestion de l'argent de tous les Gainnevillais, tout en investissant pour l'avenir de la commune et de ses habitants. Nos prédécesseurs n'avaient pas eu tant d'égard, eux qui ont thésaurisé l'argent de nos impôts pour n'en rien faire de structurant.

Ainsi, en conjuguant équité fiscale et maintien de la qualité des services publics locaux, nous affirmons notre engagement envers le bien-être et le dynamisme de notre commune.

En parallèle, nous maintenons notre soutien aux associations locales, conscients de leur rôle majeur dans la dynamique sociale et culturelle de notre commune.

Ce budget, que je vous invite à découvrir dans les pages de ce bulletin municipal, incarne notre engagement envers une gestion responsable et équilibrée des finances communales. Il est le reflet de nos valeurs, de nos priorités et de notre volonté de servir l'intérêt général.

Ensemble, poursuivons notre route vers un avenir dynamique, constructif et solidaire pour Gainneville.

Martial Galopin  
Maire de Gainneville

## Le maG : M. le Maire, pouvez-vous nous expliquer quel est le fil conducteur de ce budget 2024 ?

La municipalité, dans sa volonté permanente de préparer l'avenir de la commune, son développement, et de renforcer son attractivité et son dynamisme retrouvés depuis 4 ans, a élaboré un budget primitif à son image : constructif, optimiste et volontaire.

## Quelles sont les principales contraintes ?

Sans aucun doute, la baisse des dotations et des soutiens financiers de la part de l'État notamment, conjuguée au contexte inflationniste qui impacte Gainneville comme toutes les autres collectivités. Même si l'inflation devrait ralentir en 2024, il est important de noter que les prix du gaz et de l'électricité resteront supérieurs à leur niveau d'avant la crise économique.

## Quelles sont les actions maintenues en 2024 par votre équipe dans ce contexte ?

Nous avons choisi de poursuivre notre programme dans l'intérêt de nos concitoyens. Ce budget est établi avec sérieux et discernement, sans fausse promesse. Nous continuerons nos actions de soutien en faveur de la jeunesse (animations pendant les vacances scolaires, aide au permis de conduire, mise en place de l'aide au BAFA, contrats saisonniers...), avec des réflexions en cours pour développer celles-ci. Nous travaillerons pour l'avenir des Gainnevillais, le projet d'extension / rénovation de la bibliothèque, leur bien-être, grâce à la poursuite du développement de l'action culturelle et de la vie associative.

## Quel est le projet phare pour 2024 ?

Il s'agit incontestablement du démarrage du chantier du Pôle de Santé en fin d'année 2024. N'en déplaise aux élus de l'opposition, les médecins et les professions paramédicales ne s'installent plus de façon solitaire dans les communes. Aujourd'hui, les collectivités locales doivent être de vrais acteurs dans l'essor des services de santé de proximité auxquels chacun a légitimement droit. Ce projet est non seulement opportun mais il est nécessaire. Nous devons proposer une réponse aux difficultés rencontrées par les Gainnevillais pour accéder aux soins. Là encore, il s'agit d'un investissement pour l'avenir des Gainnevillais.

## Pour conclure ?

Nous poursuivrons nos efforts pour assurer un service public de qualité, et un cadre de vie agréable au profit des Gainnevillais. Dans cette optique, nous maintiendrons un programme d'équipement conséquent pour la commune, tout en menant un pilotage financier minutieux permettant à la fois d'investir, et de dégager des marges de manœuvre financière, à même de permettre d'envisager l'avenir sereinement.

## Présentation du budget prévisionnel de fonctionnement 2024

**Rappelons que les collectivités, contrairement à l'État, ont l'obligation de présenter un budget équilibré. Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.**

**Les dépenses de fonctionnement** sont par exemple : les salaires des agents, les coûts de préparation des repas de la cantine, les fournitures de l'école, le paiement des factures des fluides des bâtiments, les subventions aux associations, l'organisation des spectacles et de la fête de l'été, les sorties jeunesse...

**TOTAL DES DÉPENSES : 5 991 089,27 €**

**Les recettes de fonctionnement** recouvrent quant à elle : le paiement par les familles de la cantine et de la garderie, les impôts locaux, les dotations versées par l'État, les diverses subventions.

**TOTAL DES RECETTES : 5 991 089,27 €**



## Présentation du budget prévisionnel d'investissement 2024

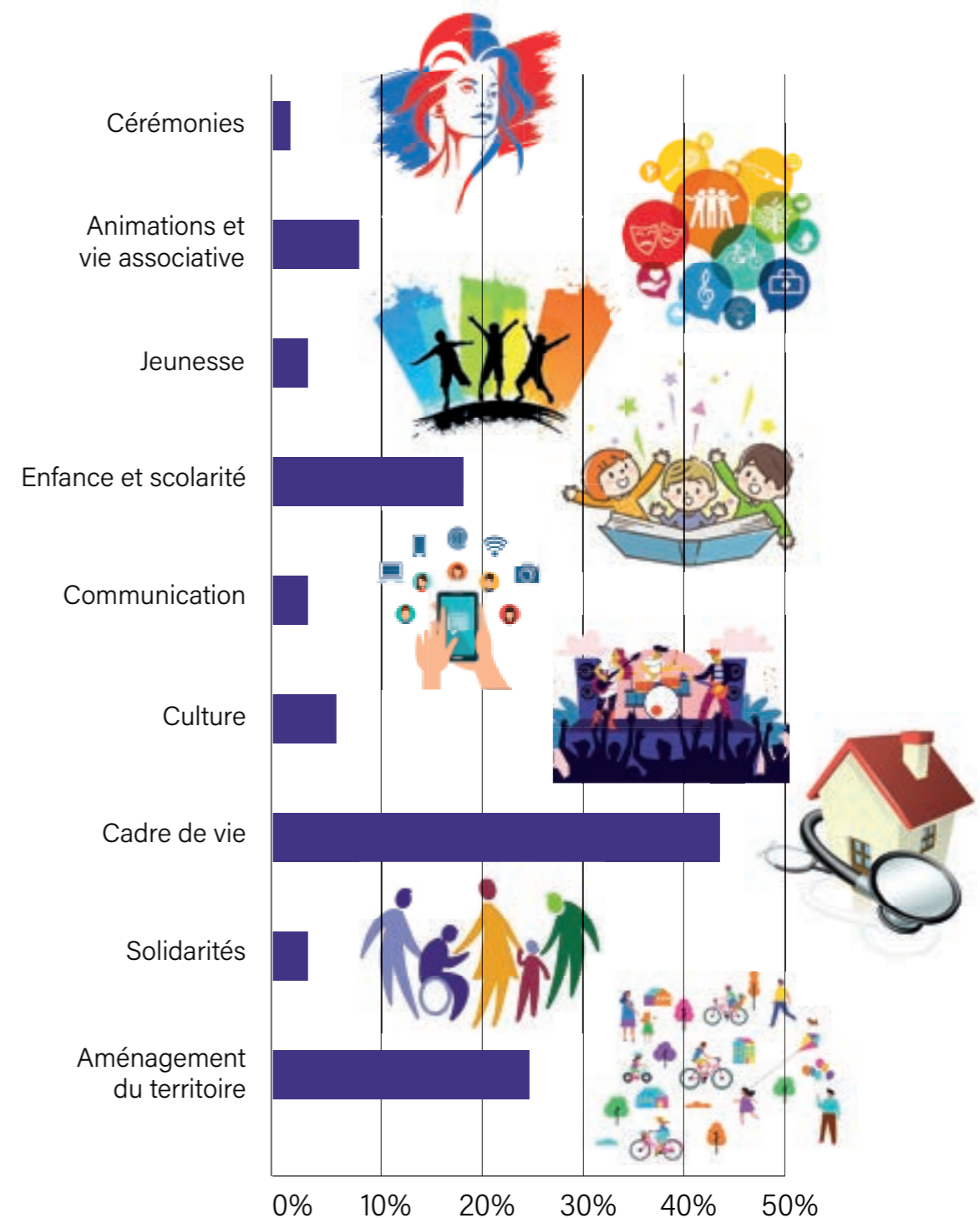
**Le budget d'investissement prépare l'avenir. La section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.**

**Les dépenses d'investissement** sont par exemple, la construction du Pôle de santé, la sécurisation de la Plaine de la Paix, l'extension de la bibliothèque, les équipements et les études, le paiement de l'ancien centre sportif du Hac, la sécurisation de l'église...

**TOTAL DES DÉPENSES : 5 680 333,73 €**

**Les recettes d'investissement** sont alimentées par les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (par exemple : la taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

**TOTAL DES RECETTES : 5 680 333,73 €**



## Une semaine au ski !

Les trois classes de M<sup>mes</sup> Sommer-Houdeville, Johnson et M. Lefebvre se sont rendues à Bellevaux en Haute Savoie pour un séjour découverte en classe montagne du 17 au 23 mars 2024. La municipalité, qui finance ce voyage à hauteur de 75 euros par enfant, a tenu à être présente au départ, avec la présence de M. le Maire, de M. Langlois et de M. Levillain. Laissons le directeur de l'école nous raconter ce séjour.

« Les élèves ont pu découvrir les joies de la première glisse malgré des conditions d'enneigement peu favorables... Le réchauffement climatique étant palpable...

Les 80 élèves ont pu acquérir les premières techniques de ski et sont tous repartis avec un diplôme et une médaille décernée par leur ESF respective.

En plus du ski, d'autres activités étaient au programme : randonnées, visite d'une fromagerie, découverte de l'activité sculpture sur bois, initiation au biathlon avec tir à la carabine laser sur cinq cibles, animation, recherche de victimes en avalanche et construction d'igloos !

Des journées bien occupées, sans oublier la vie au chalet avec les copains, faire son lit, ranger sa chambre, son linge, mettre et débarrasser la table, participer à des veillées sans oublier la soirée tant attendue ...la soirée disco !

Que de bons moments partagés avec les enseignants et les parents accompagnateurs, toujours présents et attentifs qui ont permis aux élèves de profiter pleinement de leur séjour. Un grand merci à l'équipe d'adultes qui a encadré cette classe de neige !

Un diaporama sera projeté aux parents d'élèves le 21 juin au grenier afin de clôturer cette aventure ! »

Franck Lefebvre



## 1<sup>re</sup> Semaine de la Petite Enfance : une réussite !

Du 12 au 15 mars derniers, les rires des petits ont retenti dans le Grenier à Sel. L'association Bouger entre Ass'Mat, l'Association AGIES et la Commune de Gainneville via le Pôle culture avaient concocté un programme très varié et à la hauteur des 3 mois -3 ans, à l'occasion de la 1<sup>re</sup> Semaine de la Petite Enfance organisée à Gainneville.

48 adultes (parents, grands-parents ou assistantes maternelles) et 34 enfants sont venus participer aux ateliers de motricité, de découverte des livres et profiter de l'espace Snoezelen. Le jeudi, le spectacle, « les papiers dansés » de la Compagnie Libentère, a rassemblé une soixantaine de personnes. Le vendredi, le goûter de clôture a ravi 35 enfants et 15 adultes. La commune est fière d'avoir pu participer à ce projet qui crée du lien entre les professionnelles de la Petite Enfance et les familles. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'édition 2025. Bravo à tous les organisateurs !

## Visite de M. le Sous-préfet

Lundi 26 février, Martial Galopin, entouré d'Évelyne Robillard, Sylvain Giraud, Didier Levesques et Serge Levillain, a reçu Gilles Quénéhervé, sous-préfet du Havre pour une visite de Gainneville et une présentation des projets communaux.

Pendant près d'une heure trente, les élus ont pu échanger avec M. le Sous-Préfet au sujet de la création et du financement du Pôle Santé, de la genèse du projet de Ferme Solaire, du financement de terrains sportifs, du soutien à la Brigade rurale, de contrôles de vitesse plus fréquents sur la commune. M. le Sous-Préfet s'est montré attentif à tous ces sujets.

Une visite de terrain a complété cette discussion et une rencontre sympathique avec M. Collard, le boucher, a permis de mettre l'accent sur le dynamisme commercial de Gainneville. L'approche concrète du futur site du Pôle de Santé et de l'ancien site technique du HAC a permis à M. le Sous-Préfet de mieux appréhender les enjeux des projets présentés. Les élus de la municipalité espèrent que cette visite sera fructueuse.



## 103 ans pour la doyenne de Gainneville

Denise Poupel a soufflé ses 103 bougies le dimanche 10 mars dernier. Cette femme dont l'esprit est toujours très vif habite toujours chez elle. Malgré un souci de mobilité, Denise Poupel se promène un peu dans son jardin et apprécie de sentir les rayons du soleil « chauffer ses douleurs ». Madame Poupel lit beaucoup et s'intéresse toujours à l'actualité. M. le Maire et M. Vaugeois, Conseiller aux cérémonies lui ont offert une corbeille de fleurs pour fêter son anniversaire.



## Bel engouement pour le 3<sup>e</sup> relais de Gainneville !

Bravo au Club Running Gainnevillais pour l'organisation sans faille de la 3<sup>ème</sup> édition du relais de Gainneville. 300 participants ont participé à ce rendez-vous sportif qui prend une belle ampleur, malgré la pluie qui elle aussi était bien présente ! L'idée de la mise en place d'une garderie pendant la course a séduit les coureurs. Félicitations aux bénévoles et aux organisateurs.





**Une nouvelle DGS à la mairie**

Séverine Bénard, DGS en poste depuis 2009 à Gainneville, a choisi de donner un nouvel élan à sa carrière en partant comme Directrice Générale des Services à la mairie d'Harfleur. M. le Maire et les élus ont pu remercier M<sup>me</sup> Bénard pour son investissement à la commune de Gainneville, lors d'un moment de convivialité. C'est Elisabeth Degeai, actuellement directrice du Pôle des Solidarités à Port-Jérôme-sur-Seine, qui lui succèdera à partir du 1<sup>er</sup> juin.



**Raid pour un sourire : Top départ**

L'association un Raid pour un Sourire a pris la route pour le Maroc, dans la nuit du 14 mars. Leurs véhicules étaient bien chargés de chaussures, jouets et fournitures scolaires, grâce aux dons d'associations, de commerçants, de sponsors et la commune de Gainneville. Martial Galopin et des élus leur ont offert un petit-déjeuner avant le départ pour les encourager. Une belle aventure pour nos 4 Gainnevillais dont les dons ont offert beaucoup de joie aux enfants qu'ils ont croisé sur leur parcours.



**Téléthon : 2023 un record pour les Gainnevillais !**

Le 1<sup>er</sup> février dernier, Madame Da Costa, coordinatrice du Téléthon sur Gainneville et M. le Maire, accompagnés de toutes les associations qui ont œuvré pour ce Téléthon 2023, ont remis un chèque d'un montant de 3 243,04 euros à Jacky Déhais représentant de l'AFM, Bravo aux associations, aux com-

merçants, aux Gainnevillais et aux bénévoles, bravo pour votre générosité, grâce à vous 1000 euros de plus qu'en 2022 ont été réalisés !! À noter que l'organisation de la soirée spectacle de GIGAS et du CLG a permis de rapporter la somme de 2 200 euros. Merci à eux.

**Galette des anciens**

192 personnes sont venues pour partager la galette. Auparavant, ils ont dégusté le délicieux repas que la Palombière leur avait préparé, composé d'une assiette périgourdine, d'une langue sauce piquante et sa purée, de fromage. De nombreuses reines et rois ont posé fièrement avec leur couronne. L'orchestre de variété « DECOL-LAGE » a assuré l'animation musicale pour le plus grand bonheur de nos anciens qui ont esquissé quelques pas de danse.



**Biodéchets : Je les trie, ils vont nourrir la Terre**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire) demande aux collectivités de mettre en place des solutions pour que les habitants notamment puissent trier leurs biodéchets. La Communauté Urbaine le Havre Seine Métropole, en charge de ces questions sur notre territoire, propose déjà des solutions.

**Un constat**

Les biodéchets alimentaires représentent aujourd'hui près d'un tiers des déchets contenus dans le bac gris, soit environ 65 kg/hab/an à l'échelle de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Aujourd'hui, les déchets collectés dans le bac gris sont incinérés. Les biodéchets alimentaires comprennent toutes les matières végétales ou animales qui sont mises au rebus, soit lors de la préparation ou après les repas, qu'elles soient produites par des ménages ou des professionnels. Plusieurs solutions existent déjà sur le territoire de la Communauté urbaine pour valoriser les biodéchets de jardin et ceux de la cuisine.

**Le compostage à domicile**

Les habitants de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole qui souhaitent produire leur propre compost ont la possibilité de demander un composteur gratuitement en ligne à l'adresse suivante : [www.lehavreseinemetropole.fr/amonservice/demarche/demander-un-composteur](http://www.lehavreseinemetropole.fr/amonservice/demarche/demander-un-composteur)

**À terme : les points de collecte biodéchets alimentaires**

Il s'agit d'équipements métalliques et étanches qui seront installés sur le territoire des communes. Les habitants disposeront de seaux pour y transporter leur biodéchets. Actuellement, ils sont testés à Sainte-Adresse. L'opération sera conduite sur plusieurs années et devrait s'achever au plus tard en décembre 2026 sur l'ensemble du territoire. L'ensemble des emplacements sera soumis à l'approbation des élus de quartier ou des communes.

**Que deviennent les biodéchets collectés ?**

Après collecte l'ensemble des biodéchets collectés transite vers des plateformes de compostage situées sur le territoire de la Communauté urbaine. Le compost produit retournera sur les terres agricoles.



**Samedi 6 avril, des élus et des bénévoles, que la municipalité remercie chaleureusement, ont planté des arbustes, des arbres fruitiers, des plantes aromatiques, des fraises, des framboisiers entre autre au Parc Vallés.**

Cet espace, désormais paysager, servira pour les enfants des écoles et du Centre de Loisirs. L'école maternelle a déjà commencé à s'approprier les lieux. Quel bonheur de voir ce poumon vert revivre ! Dès que les plantations auront poussé, nous partagerons quelques photos.

## Définition de Zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR)

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite loi APER), charge les communes de définir, sous forme de cartes, les zones d'accélération des EnR sur leur territoire, afin de les transmettre à la Préfecture.

### Que sont les zones d'accélération des énergies renouvelables ?

Ce sont les zones que la commune juge préférées et prioritaires pour le développement des énergies renouvelables. Ces zones concernent toutes les énergies renouvelables :

- photovoltaïque
- éolien terrestre
- chaleur renouvelable (principalement le bois énergie)
- géothermie
- hydroélectricité

La commune de Gainneville s'est appuyée sur le **projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** arrêté en juin 2023 par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole afin de définir 4 cartes :

#### • Solaire photovoltaïque sur toiture :

Intégralité du territoire

#### • Solaire photovoltaïque sur ombrières :

Structure permettant de garer les voitures à l'ombre sur un parking. Ces ombrières (principalement dans les zones où se situent des entreprises) permettent aux voitures de rester à l'ombre tout en produisant de l'électricité verte.



#### • Solaire photovoltaïque au sol :

Cette zone concerne des terrains peu utilisés actuellement qui pourraient se prêter à leur développement, comme le site de l'ancien centre sportif du Hac. (cf carte 3)

- Réseau de chaleur urbain grâce à la chaufferie biomasse : Réflexion en cours avec la CU sur des secteurs potentiels.



L'ensemble de ces cartes sont disponibles sur le site de la commune [gainneville.fr](http://gainneville.fr), dans la rubrique **cadre de vie/APER**

### STOP aux mégots jetés par terre !

**Trop de mégots se retrouvent sur les trottoirs ou dans les rues de Gainneville. Or, les mégots représentent une source de pollution environnementale :**

- le filtre contient des matières plastiques (acétate de cellulose) : un mégot peut mettre plus de dix ans pour se dégrader ;
- le filtre contient plusieurs milliers de substances chimiques (acide cyanhydrique, naphthalène, nicotine, ammoniac, cadmium, arsenic, mercure, plomb3) qui sont toxiques pour les écosystèmes ;
- un mégot jeté par terre et emporté par les eaux aura toutes les chances de rejoindre les mers et les océans. Or, 1 seul mégot pollue 500 litres d'eau.

**Fumeurs pensez à la planète !**



## Rendez-vous au jardin

Gainneville rejoint cette année la manifestation nationale « Rendez-vous au jardin » créée à l'initiative du Ministère de la Culture. Rendez-vous samedi 1er juin dès 10h30, au Parc Vallès, pour une journée familiale autour des 5 sens. Programme complet sur [gainneville.fr](http://gainneville.fr)

La commune de Gainneville propose de passer ensemble une journée au jardin, avec l'association Vivre écolo à Gainneville et l'association Sème ta graine. La journée débute à 10h30 par des ateliers pour enfants et adultes, sur le thème des plantes et du jardinage. Elle se poursuit par la pause déjeuner : chacun apporte son pique-nique ! Ensuite, le service jeunesse organise des jeux de plein air et l'après-midi se termine par la diffusion du film *Le Potager de mon grand-père* de Martin Esposito à la bibliothèque.

### Accueil à partir de 10h30 et ateliers jusqu'à 12h30

#### > Atelier « Mr Patate pousse » pour les enfants

#### > Atelier de Sensibilisation aux plantes médicinales et à leurs bienfaits thérapeutiques avec l'herbaliste Julie Arqué.

- Proposer des outils naturels à utiliser au quotidien
- Reconnexion au corps via des expériences sensorielles
- Préparation d'une tisane par participant

Adulte uniquement, places limitées, inscription préalable auprès de la bibliothèque à [bibliotheque@gainneville.fr](mailto:bibliotheque@gainneville.fr).

#### > Atelier avec l'association « Sème ta graine »

- Découverte de quelques plantes sauvages qui nous entourent
- Création de bombes à graines pour ensemencement sauvage
- Anatomie des arbres et des plantes
- Quizz sur l'évolution de la graine à la fleur

#### > Présentation de livres sur le jardinage avec la bibliothèque.

#### > Construction de cabanes à insectes avec l'association Vivre écolo à Gainneville.



**Apéro et pique-nique partagé de 12h30 à 14h,** suivis de jeux de plein air pour toute la famille, Molkky, Palet, croquet...

**Départ du « bus piéton » à 15h45 pour la bibliothèque et diffusion du film *Le potager de mon grand-père* à 16h à la bibliothèque.**

Chez son grand-père, Martin est venu se ressourcer, aider et partager des moments de vie. L'aïeul lui transmettra son savoir, un peu de ses racines et les secrets de ce potager cultivé par amour pour sa femme disparue. Issu de la génération « fast-food », Martin prendra conscience de la valeur de ce précieux héritage. C'est un hymne à la vie et à cette nature que nous devons protéger.

## Fête de l'été

Samedi 22 juin, la fête de l'été revient à la Plaine de la Paix avec pour thème les Jeux Olympiques. Cette année, deux associations supplémentaires rejoignent l'organisation, les Shadows et À cœur et à corps. Rappelons que l'ensemble des recettes réalisées revient aux associations participantes. Réservez votre journée pour vous amuser en famille.

## Olympiades en famille

La commune et le Club Running Gainnevillais proposent de jouer en famille, durant la matinée. La participation est de 50 cts par inscrit. Il y aura de belles récompenses à gagner.

Rendez-vous à 10h – Début des épreuves à 10h30 – fin à 12h30

Remise des récompenses à 12h30

Après la famille Vasseur, qui va remporter le titre de famille la plus investie ?

Quelles sont les catégories ?

- 4 / 6 ans
- 7 / 10 ans
- 11 / 14 ans
- Adultes ( à partir de 15 ans et plus)

## Qui peut participer ?

Une famille constituée a minima d'un adulte (à partir de 15 ans) et d'un enfant de la même famille. Inscription de préférence avant la fête de l'été auprès du service jeunesse [service.jeunesse@gainneville.fr](mailto:service.jeunesse@gainneville.fr)



## Comment se déroulent les Olympiades ?

Les concurrents devront visiter les 6 continents définis par Pierre de Coubertin pour que leur participation soit validée :

**Continent 1 – le jaune qui représente l'Asie**

Réaliser le parcours motricité imaginé par le Club Running Gainnevillais en un minimum de temps.

**Continent 2 – le bleu qui représente l'Europe**

Lancer de vortex le plus loin possible.

**Continent 3 – le noir qui représente l'Afrique**

Un duel de basket : marquer le plus de paniers dans un temps donné.

**Continent 4 – le vert qui représente l'Océanie**

Le jeu du Flart : faire atterrir le maximum de fléchettes sur la cible.

**Continent 5 – le rouge qui représente l'Amérique**

Courses en sac et courses d'œuf : arriver le plus vite possible.

**Continent 6 – le blanc qui représente la Neutralité**

Quizz sur les Jeux Olympiques : à vos révisions !



## Restauration

**Dès 10h30 :**

Bouger entre Ass'mat et AGIES vendront leurs célèbres crêpes, des gâteaux, des bonbons et du pop-corn.

**Dès 12h :**

• Le GAC sera au Barbecue pour la vente de merguez, saucisses, sandwichs américains et barquettes de frites.

Dès 10h30 : le CLG sera en poste pour la vente de café, thé et boissons fraîches.

• À cœur et à corps proposera des Barbe-à-papa.

Un marchand de glaces italiennes sera présent.

**En soirée :**

Vente de frites et saucisses/merguez et repas de la Palombière (Jambalaya et dessert : 10€) à réserver au 02 35 13 93 74.

## Animations :

**Tout l'après-midi, G.I.G.A.S fera jouer les 6-12 ans grâce à une kermesse.**

• La commune installera de nombreuses structures gonflables pour petits et grands, ainsi qu'une pêche à la ligne et offrira des spectacles de magie et de cirque.

• Un Raid pour un sourire vendra des bracelets et organisera des mini courses.

• À cœur et à corps proposera des tatouages pour les enfants.

• La petite cavalerie organisera des tours de poneys.

• Les Shadows effectueront des démonstrations d'Air Soft et de tirs sur cibles.

**À 18h30 :** début du mini-disco de G.I.G.A.S

**À 20h30 :** début du Concert des Buddy's

**À 23h :** Feu d'artifice

## Les 80 ans du Gainneville Athlétique Club

Samedi 6 juillet, Gainneville va souffler les 80 bougies de son club de football. En matinée des tournois seront organisés par le Club. Des structures gonflables, offertes par la municipalité amuseront les plus jeunes. Le Gac proposera son traditionnel barbecue. En soirée, un banquet clôturera cet anniversaire avec la dégustation d'un énorme gâteau aux couleurs du club.

Tout au long de la journée, une exposition retraçant les plus beaux moments du GAC sera présentée. Les anciens joueurs ou joueuses qui détiendraient des photos, des articles de journaux ou qui simplement souhaiteraient témoigner peuvent contacter le service communication de la commune : [contact@gainneville.fr](mailto:contact@gainneville.fr)



## Gainneville libérée : fêtons ensemble les 80 ans !

Lundi 2 septembre 2024, comme de nombreuses communes Normandes, Gainneville fêtera les 80 ans de sa Libération du joug nazi. La cérémonie aura lieu traditionnellement devant le Monument aux Morts à 18h.

## Une exposition

Cependant afin de marquer cet anniversaire, la municipalité a souhaité qu'une exposition soit organisée. Celle-ci sera préparée par M.Platel, Président de l'association Poppies for Tommies, dont le siège est à Gainneville. L'exposition présentera les unités alliées depuis les prémices de la libération du secteur, les unités combattantes qui ont libéré notre commune ainsi que les unités de soutien comme les démineurs, la logistique et le médical... Elle se terminera par une évocation des camps américains. À cette occasion, le public découvrira une dizaine de mannequins : des fantassins britanniques, des tankistes, des Canadiens et Américains. Ainsi que du matériel et des objets de la vie courante : Jeep, vélos, Armements, Caisses d'approvisionnement...

**Au Grenier à Sel, du 2 au 8 septembre, ouverture en journée de 9h à 11h et de 14h à 16h et mardi et jeudi soir jusqu'à 19h.**

## Un bal de la Libération

C'est la joie qui a gagné nos compatriotes en ce 2 septembre 1944 ! C'est pour cette raison que la municipalité vous propose de se retrouver pour danser sur des musiques de l'époque, samedi 7 septembre, à partir de 20h30 au Grenier à Sel. Pour ceux qui ont envie de se plonger complètement dans cette époque, nous vous conseillons de porter des tenues se rapprochant de celles des années 1940/1950 ! Rappelons que les bals étaient interdits pendant l'occupation mais que les résistants en organisaient pour financer leurs actions !

L'orchestre Just Five et la chanteuse Patricia Setbon vous feront danser jusqu'au bout de la nuit !

**Entrée libre – Samedi 7 septembre au Grenier à Sel à 20h30.**



## Régalez-vous de légumes Bio en vente directe à la Ferme !

Tous les lundis, Cécile Malo accueille ses clients chaleureusement. C'est le seul jour de la semaine où la vente est ouverte à la Ferme. Les autres jours, les produits du GAEC Malo sont disponibles, un peu plus loin, au magasin des Huit Fermes.

Garni exclusivement de la récolte de saison, l'étal offre des couleurs chatoyantes. Les légumes sont tous cultivés biologiquement à Gainneville depuis 1962.

En ce moment, les betteraves, les carottes, le chou-fleur et les endives côtoient les salades de printemps. Pour aromatiser vos préparations, les échalotes et les oignons (trois variétés différentes) vous attendent ! Si l'inspiration vous manque, Cécile propose de vous préparer un panier « surprise » pour votre semaine, à 10 ou 20 euros.

Certains légumes comme la courge-spaghetti ou le panais sont parfois difficiles à accommoder ? Pas de panique, la Ferme Malo vous livre ses délicieuses recettes ! Ainsi, semoule de chou-fleur cru, gratin de courge-spaghetti aux poireaux ou velouté de céleri branche n'auront plus de secret pour vous !

**Envie de passer à une alimentation saine ? Rendez-vous tous les lundis à la Ferme Malo, de 15h30 à 19h au 145 rue de la Libération à Gainneville. Conseils et réservations de paniers : 06 20 59 81 20.**



## Une fête de prévue ? Pensez à Barnum Événement

M. Granguet a ouvert depuis peu, à Gainneville, sa société de location de matériel nécessaire à l'organisation de vos fêtes familiales : barnums (5x10 m, 4x8 m, 3x8 m), chaises, tables, mange-debout, lumière et chauffage. M. Granguet se déplace dans un rayon de 45 km autour de Gainneville. N'hésitez pas !

**Contact : 06 98 43 09 92 – Facebook : Barnum événement**



## R3call : une nouvelle entreprise gainnevillaise pour vos vidéos !



**Mikael Patient est un Gainnevillais qui s'est reconverti récemment. Il propose ses talents de vidéaste au sein de son entreprise d'audiovisuel : R3call.**

Il travaille dans tous les secteurs, que ce soit dans le cadre privé (mariages, soirées...), pour les entreprises et même pour les collectivités (publicités, documentaires...)

Mikael Patient crée des vidéos intéressantes, informatives et percutantes. Entre la captation, le pilotage de drone, le montage audiovisuel, la composition musicale... Mikael Patient maîtrise les différentes facettes de l'audiovisuel. Ses réalisations sont diverses, il a notamment collaboré avec La Maisonkifai, une salle de spectacle havraise, afin de réaliser un Flashmob pour la paix sur la plage du Havre. On le retrouve également dans le documentaire sur l'église Sainte Cécile pour les 100 ans de l'édifice.

**Vous pouvez retrouver ses réalisations et coordonnées sur Facebook : R3call vidéo et Youtube : @r3callvideo325. Tél. : 06 17 71 35 27.**

## en images



Alain Léamauff au Grenier à Sel



Atelier bib

## Liste de gauche, sociale et citoyenne de Gainneville

LE DEVENIR DE LA SANTÉ À GAINNEVILLE

À ce jour, la municipalité nous annonce un projet de maison de santé à 3.487.232€ (rénovations, études multiples...) qui centralisera les professions médicales de notre commune. Qu'en est-il des professionnels qui occuperont ces nouveaux locaux ? Pouvons-nous espérer de nouvelles prestations ? Certains de nos médecins vont partir en retraite, qu'en est-il de leur remplacement ? Quelles options proposées ?

H. Bénard, A. Duchemin, J. Landormi, R. Lucas, C. Ménard

## Groupe de la majorité municipale – liste Ensemble Redynamisons Gainneville

Élections européennes du 9 juin 2024.

À la sortie de la guerre, Ambroise Croizat, ministre communiste du gouvernement De Gaulle, était chargé de mettre en place le système de sécurité sociale. « Il faut en finir avec la souffrance, l'indignité et l'exclusion. Désormais, nous mettrons l'homme à l'abri du besoin. Nous ferons de la retraite non plus une antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie. Il faut cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins. » Qu'en est-il de cet adage. Après avoir été copié, jamais égalé, notre système de sécurité sociale était reconnu le meilleur d'Europe, voire du monde. Aujourd'hui, nous vivons avec une médecine à 2 vitesses, ceux qui peuvent payer, et les autres.

Les services publics sont éclatés. On ne parle plus de la Poste, d'EDF, GDF, SNCF... Ces entités sont devenues des sociétés « anonymes » dont la variable d'ajustement reste le salarié.

Les bureaux de poste sont progressivement supprimés dans les communes, EDF est obligée de vendre, à perte, son électricité à des groupes privés de la concurrence, la SNCF est divisée en 5 sociétés.

Les autoroutes, financées avec l'argent du contribuable, ont été vendues « symboliquement » au privé et le coût des péages continuent d'augmenter.

Alors que l'on parle d'écologie, de décarbonation, de gaz à effet de serre, les trains, ou ce qu'il en reste, sont tractés par des engins thermiques de compagnies étrangères, sous caténaies, c'est-à-dire sur voies électrifiées. Fret SNCF est amené à disparaître du paysage français, alors que l'Europe vient de valider la circulation des méga-camions, des engins de 60 tonnes pouvant atteindre jusqu'à 25 mètres de long.

Et le pouvoir d'achat ? On nous explique, sur n'importe quelle chaîne « d'informations », que le panier de la ménagère ne bouge pas. Comment comprendre tout cela lorsque les prix à la consommation augmentent, tout comme l'énergie, les carburants, les mutuelles... et que les salaires et les pensions ne suivent pas.

Pour info, 42 milliardaires français ont gagné 230 milliards d'euros depuis 2020 (source OXFAM).

Ce qu'il faut retenir, c'est que l'Europe est le résultat de ce que les États membres en font, qu'elle peut être changée, et qu'à défaut d'être le problème, elle peut devenir une solution.

Ne laissez pas l'Europe vous commander, prenez votre destin en main :

**Le 9 juin prochain, allez voter.**

## Naissances

Mylan Coquerel, né le 23 novembre 2023

Hamza Tessouh, né le 29 novembre 2023

Wissem Mefthah, né le 21 janvier 2024

## Mariage

Gaëlle Désert et Frédéric Le Quec, le 23 mars 2024

## Décès

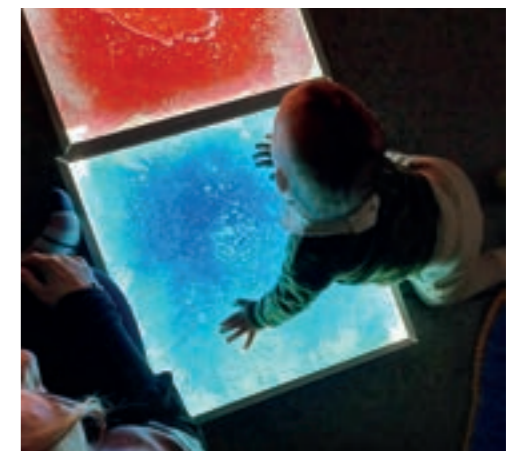
Pascal Hernandez, décédé le 28 décembre 2023

Dominique Briand, décédée le 5 février 2024

Benoît Lebigre, décédé le 12 février 2024



L'école maternelle a fait des plantations au Parc Vallès



La semaine de la Petite Enfance



# agenda

**JEUDI 25 AVRIL** **SAMEDI 27 AVRIL** **JEUDI 2 MAI** De 14h à 15h30 : Atelier de création grâce aux fleurs à la bibliothèque (à partir de 7 ans)

**SAMEDI 11 MAI** **SAMEDI 25 MAI** Atelier yoga et fabrication d'une préparation à base d'olives à déguster avec du pain d'épeautre au Parc de Grosmenil avec Vivre Écolo à Gainneville

**SAMEDI 1<sup>er</sup> JUIN**

- « Rendez-vous au jardin » dans le Parc Vallès à partir de 10h30
- Baptême de l'air pour les élèves de cm2 avec l'APEG - club aérodrome de Saint Romain de Colbosc

**DIMANCHE 9 JUIN**

- Tournoi de jeunes du GAC à Gainneville
- Élections européennes au Grenier à Sel de 8h à 18h

**SAMEDI 22 JUIN** Fête de l'été, Plaine de la Paix avec toutes les associations

**MARDI 25 JUIN** La boum de fin d'année des CM2 avec l'APEG avant le grand départ pour le collège.

**DIMANCHE 25 AOÛT** Vide grenier du GAC, Plaine de la Paix

**LUNDI 2 SEPT.** Commémoration des 80 ans de la Libération de Gainneville devant le monument aux Morts et inauguration de l'exposition au Grenier à Sel

**SAMEDI 7 SEPT.** Bal de la Libération au Grenier à Sel en soirée

**SAMEDI 21 SEPT.** **DIMANCHE 22 SEPT.** Journées Européennes du Patrimoine, visite libre de l'église de Gainneville

**DIMANCHE 22 SEPT.** De 10h à 12h, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine dont le thème est « patrimoine des itinéraires », une randonnée encadrée « Circuit des Marettes au belvédère » est proposée (9.4 km). RDV à 10h devant l'Église. Pot à l'arrivée

**VENREDI 11 OCT.** Arsène, humoriste et magicien interactif, au Grenier à Sel

**Programme jeunesse pour les vacances d'été** (du 9 juillet au 10 août) à consulter sur le site de la commune à compter du 15 mai.

**Ateliers pour les Olympiades du 22 juin** : Fabriquer en famille des panneaux et des décors pour les 6 continent.s  
Mercredis : 15 mai, 22 mai, 29 mai, 5 juin, 12 juin, 19 juin à partir de 14h

## La gestion des déchets ménagers : le bon geste à adopter.

Le ramassage des déchets s'effectue tous les jeudis, il est donc nécessaire de disposer ses bacs gris et/ou jaunes sur le trottoir la veille, le mercredi soir. Le bac gris est fait pour jeter les déchets non-recyclables (restes alimentaires, déchets d'hygiène, petits objets en bois...) alors que le bac jaune est réservé aux déchets recyclables (cartons, pots de yaourts, emballages plastiques...).

Tout bac ne respectant pas les consignes est susceptible d'être refusé par les agents de propreté urbaine. Vous trouverez toutes les informations relatives au tri des déchets sur le site : **lehavreseinemetropole/trier-mes-dechets**.

Veillez ne pas jeter les objets en verre, les piles et les ampoules dans vos poubelles, des bacs sont à votre disposition à la mairie. Concernant les médicaments périmés, veuillez les retourner à votre pharmacien qui les prendra en charge.

**Merci de récupérer vos bacs après le ramassage afin de ne pas encombrer inutilement les trottoirs et les routes.**



## Nuisance sonore : respectez vos voisins.

En été, n'oubliez pas les règles sur les nuisances sonores. La saison estivale pousse à être dehors et à profiter de l'extérieur. Néanmoins, il y a toujours des règles à respecter pour le bien-être de tous. Pour rappel, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (les tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

> **En semaine** : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30.

> **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

> **Les dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h.

Il en est de même concernant les appareils de diffusion sonore (radios, haut-parleurs...), les pétards, les feux d'artifices...

**Respectons notre prochain pour passer un bon été ensemble !**



**112** : numéro d'appel européen d'urgence

**15** : SAMU (aide médicale d'urgence)

**17** : Police Secours

**18** : Pompiers

**114** : numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes